

5E ÉDITION DES **RENCONTRES FINANCES PUBLIQUES**

Le jeudi 7 juillet 2022

à la Maison de la Chimie à Paris

En partenariat avec

acteurspublics
acteurspublics.fr



La 5ème édition des “Rencontres Finances publiques” se déroule dès l’ouverture de la XVIème législature. France urbaine a souhaité ouvrir le débat dans la foulée des élections législatives alors que l’agenda s’annonce particulièrement dense et porteur d’enjeux majeurs pour les finances locales dans les prochains mois, avec :

- ◆ l’examen, à l’automne, du **projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027**, avec le retour envisagé de la contractualisation financière ;
- ◆ le **projet de loi de finances pour 2023**, susceptible d’acter la suppression annoncée de la **cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** ;
- ◆ la **réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF)** en ligne de mire.

Chaque année, ces Rencontres s’adressent aux parlementaires, élus locaux, directeurs généraux et financiers de collectivités, responsables d’administrations centrales, universitaires et consultants.

Découvrez les intervenants avec qui vous pourrez débattre le 7 juillet prochain et inscrivez-vous dès maintenant !

PROGRAMME

L'animation est assurée par Sylvain Henry,
rédacteur en chef et directeur adjoint de la rédaction d'Acteurs publics.

9H ACCUEIL ET CAFÉ

9H30-9H45 OUVERTURE

- **Arnaud Robinet**, maire de Reims, co-président de la commission « Finances » de France urbaine

9H45- 11H PREMIÈRE TABLE RONDE

FUTURE TRAJECTOIRE GLOBALE DES FINANCES PUBLIQUES : AVEC OU SANS LES COLLECTIVITÉS ?

- ◆ Le projet de loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027 est appelé à s'inscrire en cohérence avec les engagements de la France vis-à-vis de ses partenaires européens. Pour autant, les discussions sur la révision des règles budgétaires européennes ne sont pas encore abouties. Le débat est notamment ouvert sur le point d'équilibre à trouver entre un objectif de soutenabilité de l'endettement public et la nécessité d'accélérer les investissements d'avenir.
- ◆ L'association des grandes collectivités à l'inflexion de la trajectoire globale des finances publiques est envisagée sous la forme d'une deuxième génération de contractualisation financière. Les limites et contradictions inhérentes aux contrats de Cahors étant désormais documentées, c'est une nouvelle logique de contractualisation, respectueuse de chacune des contreparties, qui doit par conséquent être imaginée.

Intervenants pressentis :

- **Gabriel Attal**, ministre délégué en charge des Comptes publics
- **Paolo Gentiloni**, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires
- **Jean-François Husson**, sénateur de Meurthe-et-Moselle, rapporteur général du budget
- **Jean-Paul Jeandon**, maire de Cergy, président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- **Fabienne Keller**, députée européenne
- **François Rebsamen**, maire de Dijon, président de Dijon Métropole, co-président de la commission « Finances » de France urbaine

11H-11H30 PAUSE-CAFÉ

11H30- 12H45 SECONDE TABLE RONDE

FISCALITÉ LOCALE, FISCALITÉ PARTAGÉE : LES FONDATIONS D'UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE RESPONSABLE

- ◆ Annoncée par le président de la République, la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) exige de défendre à nouveau l'impôt économique local. La dilution du lien entre les entreprises et les collectivités est-elle inéluctable ? Dans un scénario post CVAE, quel devient l'intérêt à mettre à disposition des acteurs économiques un foncier devenant de plus en plus rare et à mobiliser, pour les accueillir, des ressources budgétaires sous contrainte ?
- ◆ Le temps n'est-il pas venu, par ailleurs, de permettre aux grandes villes, grandes communautés et métropoles de « troquer » la fiscalité morte, celle issue de la compensation d'impôts locaux disparus, par des ressources adaptées aux défis de la solidarité territoriale et de la transition écologique ?

Intervenants pressentis :

- **Christophe Béchu**, ministre délégué en charge des Collectivités territoriales
- **Olivier Landel**, délégué général, France urbaine
- **Mathieu Plane**, directeur adjoint du département Analyse et prévision de l'OFCE - Sciences Po
- **Mathilde Lignot-Leloup**, conseillère maître à la Cour des comptes, rapporteure générale de la formation inter-juridiction Finances publiques locales « Scénarios de financement des collectivités territoriales »
- **Laurent Saint-Martin**, député du Val-de-Marne, rapporteur général du budget

12H45-13H CLOTURE

- **Johanna Rolland**, présidente de France urbaine, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

INFOS PRATIQUES

QUAND ?

Le 7 juillet 2022

De 9 h à 13 h

OÙ ?

Maison de la Chimie
28 rue Saint Dominique
75007 Paris

COMMENT ?

En métro : lignes 8 et 13 (arrêt : Invalides)

En RER : ligne C (arrêt : esplanade des Invalides)

En bus : lignes 69 (arrêt : esplanade des Invalides) et 93 (arrêt : Invalides).

A NOTER

L'événement est gratuit.

L'inscription est obligatoire.

Une pièce d'identité en cours de validité peut vous être demandée à l'accueil.

